



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

3 Place de la Fontaine

26510 VILLEPERDRIX

Tel : 04.75.27.44.16

mairie.villeperdrix@orange.fr

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du JEUDI 24 MARS 2022

REUNI EN SEANCE ORDINAIRE A LA SALLE DES FETES à 17 H 00

**Convoqué le :** 17/03/2022

**Présidé par :** Jacques NIVON

**Secrétaire de séance :** Marie BODY

**Présents :** Jacques NIVON, Gérard NELH, Marie BODY, Jérôme PLANTEVIN, Adrien DONZET, Dorothée BÖLLING, Louis MEGE, Michèle BONIN, Emile MALLET

**Excusé :** Ernst LOPES CARDOZO

**Procuration :** Ernst LOPES CARDOZO a donné procuration à Marie BODY

Avant d'aborder l'ordre du jour :

- Le Maire précise que la Sous-Préfecture de Nyons a enregistré la démission de Sylvie Bajolet. Le Conseil Municipal compte désormais 10 membres.
- Le Maire remercie Mr Canovas , Conseiller aux Décideurs Locaux, pour sa présence et son analyse de notre projet de budget 2022. Il salue également la présence de nos secrétaires Cécile Gauthier et Aurore Monnier en rappelant que Cécile présente le budget pour la dernière fois compte tenu de son départ à la retraite en cours d'année.

### 0 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 07/02/2022

Sans observation particulière, le compte rendu de la réunion du 09/02/2021 est approuvé à l'unanimité.

### 1 – PRESENTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2021 ET DELIBERATION POUR APPROUVER LE COMPTE ADMINISTRATIF ET LE COMPTE DE GESTION DE CETTE MEME ANNEE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Résultat au 31/12/2020	+ 41102.60 €	- 6089.68 €
Résultat année 2021	+ 12778.52 €	+ 75510.21 €
Résultat de clôture au 31/12/2021	+ 53881.12 €	+ 69420.53 €
Résultat global au 31/12/2021	+ 123301.65 €	
Reste à réaliser en dépenses	36225.00 €	
Reste à réaliser en recettes	0.00 €	
Affectation du résultat au compte 1068	0.00€	
Résultats au 31/12/2021 avec reports	53881.12 €	



## MAIRIE DE VILLEPERDRIX

Après lecture de ces résultats et hors la présence du Maire, Gérard Nelh, premier adjoint, demande au Conseil de voter le compte administratif. A l'unanimité, le Conseil donne son accord.

Le Maire demande ensuite aux Conseillers de voter le compte de gestion établi par le Trésorier et concordant avec le compte administratif. Vote positif à l'unanimité du Conseil.

### **2 – DELIBERATION POUR AFFECTATION DU COMPTE DE RESULTAT**

Le résultat au 31/12/2021 étant excédentaire dans la section d'investissement, il n'y a pas d'affectation du résultat au compte 1068.

### **3 – PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021**

Cécile Gauthier, secrétaire de Mairie, présente le budget 2022. Le Maire précise que ce budget a été préparé par la commission « finances » et Marie Body adjointe puis a ensuite été transmis à Mr Canovas. Après avoir répondu aux questions des Conseillers, celui-ci confirme que la Commune est peu endettée et que, par conséquent, elle peut envisager sereinement de contracter deux emprunts pour le projet de rénovation du cœur du village : un court terme (24 mois maxi) pour la TVA montant 100 000 € et un autre de la même somme sur 15 ans environ pour le reste à charge de la Commune. Le Maire demande au Conseil de délibérer sur cette proposition de budget 2022. A l'unanimité cette proposition de budget pour l'année 2022 est acceptée.

### **4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX**

Le Maire rappelle que le budget qui vient d'être voté a été construit en reconduisant les taux d'imposition de 2021 et qu'il ne semble pas nécessaire de les modifier. Ces taux sont :

- Taxe foncière bâti : 22.51 %
- Taxe foncière non bâti : 64.05 %
- CFE : 24.27 %

Le Maire propose donc de reconduire les taux de 2021 pour l'année 2022. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

### **5 – DELIBERATION POUR REVERSER LA DOTATION DEPARTEMENTALE « VOIRIE » A LA CcBDP**

Comme prévu également dans le budget 2022, le Maire demande aux Conseillers de confirmer leur accord pour reverser la totalité de la dotation départementale « voirie » (12494 €) à la CcBDP. Normalement, la participation financière de la CcBDP doit revenir cette année au montant initial d'avant 2020 (environ 4000 €). Accord et donné à l'unanimité. A noter qu'il reste environ 5000 € non utilisé du budget 2021.



### 6 – ECLAIRAGE PUBLIC

Suite à la discussion sur le sujet lors de la précédente réunion du Conseil, Le Maire a transmis aux Conseillers un projet de réduction des temps de fonctionnement de l'éclairage public afin d'amortir l'augmentation du prix de l'énergie. Ce projet prévoit les horaires suivants :

Pour le soir : extinction à 22 heures du 15/01 au 15/04 et du 1/10 au 15/12

extinction à 23 heures du 15/12 au 15/01, du 15/04 au 30/06 et du 1 au 30/09

Extinction à Minuit du 1/07 au 30/08

Pour le matin : on rallume à 6 h30 du 15/11 au 15/02 et on ne rallume pas le reste de l'année

Ces horaires sont applicables aux 2 circuits du village et il est également proposé de débrancher le projecteur qui illumine le clocher. A l'unanimité, les Conseillers optent pour ces propositions.

### 7 – QUESTIONS DIVERSES

- **Stéphane JACULAK** demande à louer la pièce de l'ancien secrétariat à la Mairie pour y stocker sa marchandise. Le Maire précise que jusqu' à maintenant, il lui avait mis à disposition une pièce de son propre sous-sol mais qu'il souhaitait la récupérer. Le Conseil donne son accord pour cette mise à disposition qui doit rester une solution de dépannage. Le loyer est fixé à 30 € mensuel. Cette pièce fera l'objet d'un avenant au contrat de location qu'il a déjà avec la Mairie pour l'appartement de l'école. Il devra également fournir une attestation d'assurance.
- **Eudes JOUET-PASTRE** a endommagé accidentellement le bardage bois qui est devant les containers à ordures ménagères. L'employé communal a pu réparer le bardage mais il est nécessaire de racheter un panneau d'affichage. Eudes a fait passer 180 € au Maire pour payer ce remplacement.
- **Le Maire** précise qu'il louera la salle à son nom (3 et 4 Avril) pour une petite troupe de théâtre qu'il connaît et qui est hébergée au gîte. La salle leurs permettra de faire une première répétition pour une nouvelle pièce qu'ils sont en train de monter.
- **HABITAT DAUPHINOIS** : Le Maire vient d'apprendre que le projet de Villeperdrix est pour l'instant suspendu. Mr D'Unienville a indiqué que l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie leur pose de gros problèmes financiers non seulement sur les projets à venir mais aussi sur les chantiers en cours.

La séance est levée à 19 heures